

## ABONNEMENTS

Canada et États-Unis

UN AN..... \$2.00

SIX MOIS..... \$1.00

Étranger (Union postale.)

UN AN..... f. 13.50

## LA VÉRITÉ

REVUE HEBDOMADAIRE

" VERITAS LIBERABIT VOS—LA VÉRITÉ VOUS RENDRA LIBRES. "

## AVIS

TOUTE DEMANDE DE  
CHANGEMENT D'ADRESSE  
DOIT ÊTRE ACCOMPAGNÉE  
DE L'ANCIENNE ADRESSE.

Téléphone : 2327

J.-P. Tardivel, Directeur-Propriétaire

Bureaux : Chemin Saint-Foye près Québec

QUÉBEC

SAMEDI 6 AOUT 1898

## Chronique des Idées

## Principes et Opinions :

Un chrétien peut-il porter un faux-col et une cravate ? — Des théologiens protestants, réunis en assemblée générale à Chicago, viennent de discuter cette question. L'usage des boutons a également été l'objet d'un vif débat entre les révérends ministres.

Voilà où en sont rendus les partisans du libre-examen.

Une assemblée de petites modistes discutant chiffons est cent fois moins ridicule qu'une solennelle réunion de *Dunkards* posant le problème du faux-col sur le terrain biblique.

La distance diminue constamment entre les folies qu'autorisait le paganisme antique et les absurdités auxquelles conduit le rationalisme moderne.

\* \*

D'une allocution que Mgr Ireland a tout récemment prononcée dans sa cathédrale, à propos de la guerre hispano-américaine, je détache ce passage.

" Dieu nous bénit dans la guerre que font aujourd'hui nos armées. Les victoires se succèdent ; le drapeau étoilé flotte triomphant sur le sol de Cuba et des lointaines Philippines. Faibles ont été les sacrifices demandés comme prix des victoires. Merveilleusement grand est le résultat de nos victoires.

" Une nouvelle Amérique vient de naître. Dans notre histoire s'ouvre une ère nouvelle. L'Amérique est plus que jamais consciente de sa puissance, et les nations de la terre plus que jamais comprennent cette puissance. L'enfant du siècle est une géante dont les bras s'étendent au-delà de son vaste continent, à travers les océans lointains. En vérité, Dieu l'a bénie. L'idéal de l'Amérique est, dans les desseins de Dieu, l'idéal de l'humanité, et l'Amérique triomphe afin que la liberté populaire puisse triompher et qu'un nouvel ordre de choses surgisse pour toute l'humanité. "

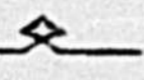
Cette perspective aurait besoin d'être éclairée, car on ne voit pas bien quel pourra être ce nouvel ordre de choses que les Américains sont à préparer " pour toute l'humanité " et que Mgr Ireland annonce avec un enthousiasme débordant.

M. l'abbé Lambert, qui reproduit dans son *New York Freeman's Journal* les lignes que je viens de citer, ajoute ironiquement :

" L'abbé français Maignen n'approuvera pas ceci, et il est possible qu'il ait à ajouter un nouveau chapitre à son livre. Il pourra l'intituler : " L'archevêque Ireland est-il un saint ? "

M. l'abbé Lambert a la plaisanterie par trop facile. Il est libre d'admirer la phraséologie retentissante et de par-

tager l'enthousiasme de Mgr Ireland ; il nous révèle bien, en cela, sa propre tournure d'esprit ; mais s'il croit ajouter ainsi à son prestige personnel, il s'illusionne.



## Etudes Religieuses :

La polémique sur la *Vie du P. Hecker* se continue et s'avive dans la presse religieuse européenne.

A propos d'un article de la *Croix* — reproduit ici même il y a une quinzaine de jours — un théologien et canoniste romain écrit à l'*Univers* :

L'auteur de l'article de la *Croix-supplément* fait de la vie du P. Hecker un traité de mystique. A ce compte-là une vie du général de Miribel serait un traité de stratégie et la vie de Louis Veillot pourrait s'intituler : *L'art du parfait journaliste*. Elle sera, nous en sommes sûr, mieux et davantage. Ce volume du P. Elliott, traduit en français par les soins de M. l'abbé Klein, est une *biographie* et pas autre chose, biographie qui a eu le mérite de déplaire aux réfractaires, et cela est une bonne note. La doctrine du fondateur des Paulistes sur l'action du Saint-Esprit dans les âmes et dans l'Eglise a pour répondants un grand nombre de théologiens anciens et modernes, entre autres, parmi ces derniers, le grand cardinal Manning, qui l'a développée dans son beau livre sur la *Mission du Saint-Esprit*.

Dans l'article de la *Croix-Supplément* on fait un récit, plein de réticences, du refus de l'*imprimatur* par S. Em. le cardinal Richard au volume de M. Charles Maignen, dit Martel. Le vénérable archevêque de Paris a eu très certainement de bonnes raisons pour refuser cet *imprimatur*. Dans le même article, on exagère à dessein l'importance de l'*imprimatur*, donné à Rome au même ouvrage, par le Maître du Sacré Palais. Je connais le Rme P. Albert Lepidi et le crois incapable d'avoir fait des confidences à M. Maignen. Son audience du Souverain Pontife, dont on fait un événement, est tout simplement l'audience périodique dans laquelle il rend compte au Pape des affaires courantes concernant sa charge.

Il est faux que la vie du P. Hecker soit sur le point d'être condamnée par l'*Index*, comme on l'insinue avec malignité.

M. Maignen me paraît être une raison sociale de la gent réfractaire qui, ne pouvant dépenser toute son activité à Paris, en a réservé une part à Rome. Ces messieurs seront bientôt désillusionnés.

Qu'ils sachent, en attendant, que notre grand et saint Pape Léon XIII professe la plus haute estime pour les Paulistes et leur fondateur. Il va prochainement appeler à Rome un membre de cette congrégation pour lui confier la direction de l'observatoire du Vatican.

Du fait qu'un Pauliste irait prendre la direction de l'Observatoire du Vatican, le correspondant de l'*Univers* semble conclure que la dogmatique du P. Hecker est à l'abri de toute discussion. La conclusion, on l'admettra, n'est pas rigoureuse.

D'ailleurs tout le monde admet que les Paulistes sont des prêtres zélés. Léon XIII a même spécialement recommandé leur méthode de prédication. Dans sa lettre au cardinal Satolli

en date du 8 septembre 1895, Sa Sainteté disait :

" Nous sommes heureux aussi de recommander la pratique des Pères Paulistes, qui savent s'adresser avec prudence à nos frères séparés pour leur expliquer les dogmes catholiques et répondre à leurs objections. "

Suit-il de là qu'il faille interdire tout débat sur certaines propositions doctrinales formulées par l'un d'eux, — propositions dont la nouveauté et la hardiesse ne peuvent être sérieusement contestées ? Rome n'a pas encore répondu dans l'affirmative.

Maintenant, on aimera probablement à savoir exactement quelle est l'attitude que prend l'*Univers* dans cette affaire. La voici :

" Quant à nous, sans être de ceux que l'on accuse d'attendre du mouvement religieux aux Etats-Unis un bien immense sans mélange de mal, sans l'ombre d'un danger, nous sommes loin d'approuver les épilucheurs étroits et grincheux qui crient à l'abomination, parce que là-bas on agit autrement que chez nous.

Rome veille et guide ; avons-nous besoin de crier si fort pour lui ouvrir les yeux ? Son autorité est acceptée aux Etats-Unis avec une obéissance et un respect qu'elle ne rencontre pas toujours en Europe, même en France. N'oublions pas cela ; et tout en refusant de nous américaniser, acceptons que les catholiques américains qui n'ont ni nos coutumes, ni nos institutions, ni nos mœurs, ne procèdent pas en tout comme nous, et comprenons qu'il nous importe de bien connaître les hommes, les institutions, les œuvres et aussi les nouveautés qui aident chez eux au développement de l'Eglise. Or, nous les connaissons mal si, au lieu d'y mettre de l'impartialité, de la sollicitude, nous les étudions avec le parti-pris de les trouver détestables et la résolution de les condamner. "

Cet appel à la modération est une parole de sagesse, qui n'est pas inopportune. Cependant, il y a une situation de fait dont M. Eugène Veillot ne paraît pas se rendre très bien compte : c'est que le P. Hecker et deux ou trois autres personnalités ecclésiastiques ne constituent pas à proprement parler " l'Eglise d'Amérique ", — ainsi que l'a affirmé le *Correspondant*. — pas plus qu'ils ne représentent adéquatement " les catholiques américains ". Dans sa brochure, qu'il a intitulée : *Un catholicisme américain* le R. P. Delattre a insisté sur ce point en déclarant formellement, au commencement du premier chapitre, qu'il " ne rend pas la " masse des catholiques des Etats-Unis " responsables de l'abus qui se fait de " leur nom et du dérivé : *americanisme*. "

La *Revue canonique* faisait la même distinction dans sa livraison de juin dernier, puis elle ajoutait :

" L'américanisme de bon aloi a négligé jusqu'ici de nous fatiguer de ses propres éloges, parce qu'il se contente d'être le bon et simple catholicisme romain qui est identique sous toutes les latitudes et n'a pas besoin de faire de la réclame en France pour accomplir son œuvre salutaire aux Etats-Unis. "

Il importe donc de ne pas confondre

l'Eglise d'Amérique avec certains péronnages ecclésiastiques dont l'esprit pourrait être plus pondéré.

M. Eugène Veillot n'a jamais jugé que la polémique que son frère a eue avec Mgr Dupanloup était une attaque contre l'Eglise de France ; pourquoi verrait-il dans la discussion de certaines idées du P. Hecker une attaque contre l'Eglise d'Amérique ?



## Etudes Historiques :

Vient de paraître ; *The life of St Catherine of Siena* par E. L. Aymé, M. D. \$1.

Dans l'*Ave Maria* du 25 juin, sous le titre : *One of the Church's Heroines*, M. Arthur Barry publie une biographie de Sainte Catherine de Sienne.

Dans les numéros des 4 et 11 juin M. D. Graye retrace la carrière de Hermann Cohen, fils d'une riche marchand juif de Hambourg. Le jeune Cohen fut un des plus brillants élèves de Liszt. On l'a surnommé " le Paganini du piano. " Né en 1821, il embrassa le catholicisme en 1847 et entra subseqüemment chez les Carmes Déchaussés où il mourut en 1871. En 1880, un prêtre français, l'abbé Charles Sylvain, a publié une *Vie* de celui qui est connu sous le nom de R. P. Hermann.

\* \*

M. l'abbé Reuben Persons, de New-York, vient de faire des additions à son ouvrage intitulé : *Some Lies and Errors of History*. La seconde édition forme un volume in-12 de 336 pages. Prix : \$1.

J. F. D.

## La franc-maçonnerie prise en flagrant délit

Du *Corriere Nazionale*, de Turin :

Il résulte des articles et des documents publiés par nous ces jours derniers que :

1° La déclaration du Grand Maître Nathan — affirmant que la franc-maçonnerie n'est pas une société *politique* est apparue comme un énorme et flagrant mensonge ;

2° Le Grand-Maître Nathan ayant écrit que la Franc-Maçonnerie ne peut être dissoute, parce qu'elle se tient éloignée de la politique, et la fausseté de cette affirmation ayant été établie, on peut dire que la condamnation de cette société a été prononcée par son chef lui-même ;

3° M. Malachia de Cristoforis, Grand Orient de Milan, n'a pu répondre que par un silence bien significatif à l'accusation portant sur la connivence des Loges Lombardes dans les mouvements révolutionnaires de Milan.

4° Le même Cristoforis a déclaré que la Franc-Maçonnerie, tant à Milan qu'à Rome, suit les mêmes méthodes et vise aux mêmes finalités. Ce qui revient à dire que la même responsabilité retombe sur toutes les gradations de la Franc-Maçonnerie en Italie ;

5° En effet, la doctrine maçonnique, d'après un écrit d'un des hauts dignitaires des Loges, publié en 1896 (et qui se vend en Italie, Sala Concilina, imprimerie De Marsico) écrit portant l'approbation du grand maître de l'ordre, M. Ernest Nathan, admet et même impose à ses adeptes la conspiration et la Révolution, chaque fois que — à son avis — le pouvoir politique a trahi sa mission, c'est-à-dire dans toutes les circonstances où ce pouvoir agit contrairement aux fins et aux intérêts maçonniques ;

6° Le secret, base de l'association maçonnique, est contraire à la loi, et constitue un danger continu ;

7° Malgré l'évidence et la gravité de ces circonstances, dont le chef actuel du gouvernement en Italie se disait convaincu — il y a trois ans, la Franc-Maçonnerie, au milieu des dissolutions qui se pratiquent tous les jours, reste intangible; elle affecte même une attitude dominante, en indiquant au ministère la voie qu'il doit suivre ;

8° De tout cela il résulte que la Franc-Maçonnerie, en Italie, est au-dessus du gouvernement et de la loi.

\* \*

On annonce que les francs-maçons d'Italie tiendront une réunion générale à Turin le 20 septembre. Ils ont vraiment choisi comme date celle d'une fête de famille.

Pendant que l'on dissout les congrès catholiques, il est naturel que les congrès maçonniques se réunissent en toute liberté.

## Le désastre de la *Bourgogne* ET SES LEÇONS

Le commissaire des naufrages du Canada, le capitaine W. H. Smith, a tenu une enquête, à Halifax, sur l'abordage du paquebot français la *Bourgogne* avec le voilier anglais le *Cromartyshire*, au large de l'Île au Sable, le 4 juillet dernier. Il vient de faire son rapport.

Le capitaine Henderson, du *Cromartyshire*, est exonéré de toute responsabilité, et sa conduite, après le désastre, est déclarée digne de louange.

Les témoignages, dit le rapport, démontrent que le voilier avait été bien conduit, tandis que le capitaine du steamer, au lieu d'éviter l'abordage, ne paraît pas avoir fait le moindre effort pour prévenir la rencontre, bien que les officiers de la *Bourgogne* aient dû entendre la sirène du *Cromartyshire*.

Le rapport affirme, de plus, que la *Bourgogne* marchait à grande vitesse, tandis qu'il aurait dû marcher à petite vitesse, à cause de la brume épaisse.

De plus, le steamer était loin de la course que les paquebots doivent suivre. Le capitaine Henderson a prétendu que la *Bourgogne* était à 160 milles trop au nord ; mais le capitaine Smith est d'avis que la distance n'était pas aussi grande.

Prenant pour base de ses calculs la distance qui sépare le Sandy Hook de l'endroit où l'abordage a eu lieu, et le temps qu'il a fallu à la *Bourgogne* pour parcourir cette distance, le capitaine Smith arrive à la conclusion que le steamer a dû maintenir une vitesse moyenne de 16 à 17 nœuds à l'heure.

Le rapport ne parle pas de la conduite des officiers et de l'équipage de la *Bourgogne*, après l'abordage, sans doute parce que cette question n'était pas du ressort de l'enquêteur.

Il paraît cependant admis, aujourd'hui, que, si des actes de sauvagerie ont été commis, ce ne sont pas les marins de la *Bourgogne* qui en sont les auteurs.

Les récits qu'on a publiés à ce sujet nous ont toujours paru tout à fait invraisemblables.

Les marins français ont donné trop de preuves de leur courage et de leur dévouement pour qu'on ait le droit de croire facilement à des actes de criminelle lâcheté de la part d'un équipage français.

Qu'il y ait eu une grande confusion à bord au dernier moment, cela est certain ; qu'on puisse reprocher au capitaine de ne s'être pas rendu compte plus vite de l'entendue du désastre, ce qui lui aurait permis d'organiser le sauvetage en temps utile, cela est bien possible. Mais il faut écarter les accusations de cruauté portées contre l'équipage par une presse hostile à tout ce qui est français.

Les actes de sauvagerie qu'on a signalés ont dû être commis par des passagers, non par l'équipage de la *Bourgogne*.

Il est vrai que, dans la confusion et le sauve-qui-peut final, beaucoup plus de marins que de passagers se sont sauvés. Mais cela peut s'expliquer facilement par la plus grande habileté des matelots à se défendre contre l'engloutissement.

La faute qu'on doit surtout reprocher au capitaine de la *Bourgogne*, c'est d'avoir marché à grande vitesse au milieu d'un brouillard épais. Mais cette faute, à peu près tous les capitaines de steamers rapides la commettent, à chaque traversée.

Est-ce une excuse pour le capitaine Deloncle ?

Cette faute est habituelle, disons-nous. Tous ceux qui ont traversé l'Atlantique sur un steamer rapide le savent.

Les steamers faisant le service entre New York et les ports de l'Europe prennent, en quittant le port américain, une route qui se dirige au nord-est. Cette route, qui longe les côtes des Etats-Unis et du Canada, ils la poursuivent parfois jusqu'à la hauteur de Saint-Jean de Terre-Neuve ; puis, de là, ils piquent tout droit sur le port européen qu'ils veulent atteindre.

C'est la route la plus courte, paraît-il, mais elle est assurément la plus dangereuse ; car dans ces parages, sur les bancs de Terre-Neuve et dans les environs des bancs, on rencontre, à toute saison de l'année, plus ou moins de brouillard.

Le capitaine Smith, dans son rapport, propose un changement de route : Partant de Sandy Hook, les steamers se dirigeraient franc est jusqu'au 70 degré de longitude ouest, par 40 degrés

de latitude nord ; puis, suivraient le 70e degré de longitude jusqu'au 47e degré de latitude ; et de là décriraient la courbe voulue pour atteindre le port de destination.

En venant de l'Europe en Amérique, les steamers suivraient une route analogue, seulement elle serait à 30 milles au nord de la première.

Cette route est un peu plus longue que la route actuellement suivie, mais elle offre des avantages incomparables : on n'y rencontrerait que très rarement les brouillards et les glaces qui sont si fréquents sur les routes du nord.

Sur cette route du sud, les steamers pourraient marcher à toute vapeur sans inconvénient, sans s'exposer, soit aux abordages, soit aux rencontres avec les banquises.

Il faut espérer que le désastre de la *Bourgogne* portera des fruits, et que les compagnies de steamers adopteront la route indiquée par le capitaine Smith.

Le public voyageur n'aura qu'à insister sur cette réforme pour l'obtenir.

Jusqu'ici on a cherché à faire le trajet entre l'Europe et l'Amérique le plus rapidement possible. Pour gagner quelques heures, on s'exposait aux plus affreux périls. Et parce que les accidents étaient rares ; parce qu'on avait fait, impunément, des centaines de fois, ce que faisait le capitaine de la *Bourgogne*, le matin du 4 juillet, on croyait qu'il n'y avait pas de danger.

Le réveil a été terrible. Mais que le désastre de la *Bourgogne* serve au moins de leçon. Qu'on ne tente plus la Providence ; et que les compagnies de steamers recherchent, à l'avenir, la plus grande sécurité et non point la plus grande vitesse.

## LA COLONISATION

### Comment la rendre prospère ?

#### PREMIER ARTICLE

L'honorable M. Nantel, dans le *Monde Canadien* du 21 juillet dernier, écrit ce qui suit, sous son pseudonyme bien connu de *Nemo* :

Tous ceux qui se sont occupés activement et pratiquement de la grande œuvre de la colonisation reconnaissent que ce sont les difficultés du commencement qui rebutent le colon et que, pour obtenir un grand succès, il faudrait pouvoir l'aider d'une manière efficace à surmonter ces difficultés.

Le *Moniteur du Commerce* expose le plan suivant, qui nous paraît bien propre à résoudre cette question difficile, mais de la plus grande importance :

1° En vertu d'une loi spéciale toutes les sociétés d'agriculture de la province de Québec seront constituées en sociétés de colonisation.

2° Chaque société, à l'automne, après ses opérations comme société d'agriculture, procédera à remplir ses fonctions de société de colonisation.

3° Chaque année un concours sera établi pour le choix de quatre candidats, désirant devenir colons dans un endroit quelconque de la province, sur des terres nouvelles à défricher.

4° La société tiendra constamment à la disposition des cultivateurs, des cartes géographiques et topographiques des terres publiques en disponibilité et tous autres renseignements utiles.....

5° Une somme de \$1,000 pour chaque société sera portée chaque année au budget de la province, et chaque \$1,000 sera réparti également entre les quatre concurrents chois par la société.

7° La proportion d'argent affectée à chaque concurrent servira à couvrir ses premiers frais de défrichement et d'entretien; il n'aura plus droit, après cela, à aucun autre secours de la part de la société.

8° Le mode d'emploi de la proportion d'argent affectée à chaque concurrent sera déterminé par les directeurs de la société, suivant les circonstances de temps et de lieu.

L'ex-ministre des Terres de la Couronne a parfaitement raison de dire que " ce sont les difficultés du commencement qui rebutent le colon et que, pour obtenir un grand succès, il faudrait l'aider d'une manière efficace à surmonter ces difficultés !"

Mais M. Nantel est-il sûr qu'un gouvernement, bleu ou rouge, dans la province, votera \$65,000 annuellement, en sus des sommes nécessaires au développement de cette œuvre, pour chemins, ponts, arpentages, agences de tous genres, etc., etc. ? Puis, en supposant un gouvernement aussi généreux dans l'emploi des fonds publics, que vaut le projet de confier cette grosse affaire aux directeurs des sociétés d'agriculture ?

C'est un fait public indiscutable que les \$50,000 votées annuellement aux sociétés d'agriculture, depuis cinquante ans et plus, n'ont pas donné les résultats qu'on était en droit d'en attendre. En général, les directeurs de ces sociétés se contentent de se distribuer, à eux et à leurs amis, la grosse part de l'octroi, au moyen de prix offerts dans des expositions, où un cultivateur sur cent tout au plus prendra une part active, et dans lesquelles la liste des prix est surtout en faveur des plus riches habitants de la localité où se tient l'exposition.

De fait, les rapports officiels du département de l'agriculture, dans ces années dernières, reconnaissent que les sociétés d'agriculture ont fait très peu de chose pour assurer le progrès en matières agricoles. On va jusqu'à dire que ces progrès se seraient faits par la seule énergie des cultivateurs et sans les octrois annuels considérables du gouvernement.

Est-ce dans de pareilles circonstances que l'on doit chercher au sein des sociétés d'agriculture l'esprit de dévouement, d'intelligence et de persévérance indispensable au succès de la colonisation du territoire public ? Non, évidemment. Nous dirons dans un prochain article ce qu'il serait très possible de faire, pour la colonisation, avec un gouvernement vraiment bien disposé. Disons ici seulement qu'avec la seule assurance de bon vouloir, sans même un vote annuel de \$65,000, nos sociétés de colonisation archidiocésaines peuvent être mises en mesure d'opérer une transformation complète du système actuel, avec des résultats certains, immédiats, et vraiment considérables. Il y a là, ce me semble, une œuvre nationale de premier ordre en perspective.

U. A. C.

" L'Europe, a dit M. Castelar aux Cortès espagnoles, divisée en Etats jaloux et égoïstes, ne peut rien pour l'Espagne ; car elle a cessé d'exister le jour où elle a permis la mutilation de la France, et les diplomates viennent d'avouer leur impuissance dans les affaires de la Crète et de l'Arménie. "

## Mort de Mgr Walsh

Les vétérans de notre épiscopat s'en vont les uns après les autres : Mgr Cleary, Le cardinal Taschereau, Mgr Laffèche ; et voilà maintenant que Mgr Walsh, archevêque de Toronto, vient de mourir presque subitement. Il y a quelques jours, Sa Grandeur s'était fait une entorse assez douloureuse, et dut garder sa chambre ; mais rien ne faisait prévoir un dénouement fatal. La chaleur excessive de ces jours derniers a produit une grande fatigue, et le cœur a cessé de fonctionner.

Mgr Walsh naquit en Irlande, le 23 mai 1830 et était âgé par conséquent de 68 ans. Il vint au Canada en 1852 et termina ses études, commencées à Waterford, au collège de Montréal. En 1865, il succéda à Mgr Pinsonnault comme évêque de Sandwich, le siège étant transféré ensuite à London. En 1889, il succéda à Mgr Lynch sur le siège archiépiscopal de Toronto.

Mgr Walsh était un orateur sacré remarquable et un excellent administrateur. Dans son action extérieure et politique, il était ferme et prudent, s'appliquant à mettre sa conduite bien en harmonie avec les désirs du Souverain Pontife.

Parlant de la question scolaire, dans une entrevue que le directeur de la *Vérité* a eu l'honneur d'avoir avec lui, à Toronto, en avril dernier, il répétait avec instance ces paroles : " Nous n'avons qu'une chose à faire : suivre le Pape ".

En cette occasion il daigna nous dire que l'attitude de notre journal avait son entière approbation.

Mgr Walsh lisait volontiers le français et le parlait assez bien pour pouvoir donner de courtes instructions dans notre langue aux Canadiens-français de son diocèse.

## A propos de la carabine Mauser

On se rappelle que l'amiral Sampson a d'abord accusé les Espagnols d'avoir mutilé les cadavres des soldats américains.

Forcé d'admettre que cette accusation était fautive, les journaux se sont ensuite rabattus sur la carabine Mauser. C'est, selon eux, une arme qui fait des blessures épouvantables et qu'une nation civilisée ne devrait pas employer.

Or voici que le *Herald*, de New York, numéro du 24 juillet, publie une étude sur les blessures causées par les balles de la carabine Mauser, employée dans l'armée espagnole. Le Dr Walter B. Peet a examiné, à l'hôpital de Staten Island, une centaine de soldats américains blessés à Santiago. De l'ensemble de ses observations, il résulte que la carabine Mauser, loin de faire une blessure atroce, comme on l'avait prétendu, cause beaucoup moins de ravages que les autres carabines en usage. La balle est petite, n'éclate pas, et fait une blessure nette qui guérit bientôt. Elle traverse les os sans les fracasser comme font les balles des carabines de gros calibre, et transperce même les parties vitales sans causer la mort. C'est la balle idéale, si l'on peut

s'exprimer ainsi. Elle met facilement ceux qu'elle touche hors de combat, mais elle tue et estropie beaucoup moins que les autres.

Encore un mensonge de la presse américaine réfuté par cette presse elle-même !

## PROPOS DU JOUR

Un deuxième rapport de M. l'abbé Cherrier, surintendant des écoles catholiques du Manitoba, constate que du 1er janvier au 30 juin 1898, il a été dépensé \$4,326.65 pour les écoles catholiques manitobaines. Dans un rapport précédent, il avait donné l'état des sommes dépensées du 1er janvier 1897 au 1er janvier 1898, soit \$9,866.37 — ce qui fait un total de \$14,193.02 pendant les derniers dix-huit mois.

La science des fabricants de nouvelles tient du prodige. Un de ces sorciers télégraphiques de New York aux journaux américains que " maintenant toutes les classes (de la population espagnole) ne songent qu'à leurs intérêts matériels et ne sont anxieuses que d'empêcher les finances nationales d'être écrasées par une lourde indemnité de guerre ". Il ajoute même " qu'il est remarquable que la majorité de la nation estime maintenant que la reine et le cabinet accepteront n'importe quelles conditions pour assurer la paix ". Le plumitif new-yorkais qui connaît avec une telle certitude ce que pense la majorité du peuple espagnol n'est pas le premier venu.

Le *Star*, de Montréal, numéro du 30 juillet, publie un article que M. Fréchette et le directeur du *Monde illustré* pourraient lire avec grand profit. Dans cet article, le journal anglais, qu'on n'accusera certes pas d'être ultramontain, s'élève avec vigueur contre les auteurs de nouvelles qui habituent le public à considérer les blasphémateurs et les sacreurs comme des personnages simplement excentriques, plutôt drôles que criminels. On dirait que l'article du *Star* a été écrit exprès pour l'auteur de *Tipite Vailland*.

La *Patrie*, voulant exonérer M. Laurier de toute responsabilité dans l'affaire de MM. Dubosc et Carranza, expulsés du territoire canadien, fait remarquer que cet acte tyrannique a été commis à l'instigation du gouvernement impérial. Il ne faut pas oublier, dit l'organe libéral, " que nous ne sommes rien qu'une colonie ". Nous ne l'oublions pas. Mais nous n'oublions pas, non plus, que M. Laurier et ses amis prétendent avoir fait du Canada une nation.

Voilà du *shocking* pour de bon. Seulement, c'est en Angleterre, non point en France, que cela se produit. Un spéculateur banqueroutier, nommé Hooley, fait, devant le tribunal, des révélations fort compromettantes pour plusieurs nobles lords anglais, et pour quelques grands journaux londoniens. Hooley achetait le nom et l'influence des lords pour faire réussir ses spéculations véreuses, et corrompait les journalistes. Le scandale est grand à Londres en ce moment.

Quoique âgé de 83 ans, Bismarck semble s'être bien peu préparé à mourir. Un journal nous apprend qu'il pensait si peu à sa fin prochaine que la veille de sa mort il donnait à un de ses domestiques l'ordre de lui culotter deux pipes d'écume de mer.

On le sait, les Américains d'origine irlandaise sont extrêmement opposés à toute idée d'une alliance anglo-américaine. Interrogé l'autre jour par un représentant de la presse, Mgr Ireland a refusé de discuter ce projet d'alliance. Le *Colorado Catholic*, cité par le *Freeman's Journal*, de New York, apprend cette nouvelle avec tristesse, et déclare qu'elle attristera tous les Irlando-Américains qui ont toujours soutenu l'archevêque de Saint-Paul. " Pourquoi, se demande ce journal, refuse-t-il de discuter cette question d'une importance vitale ? N'est-il pas de son devoir d'élever la voix et de mettre ses compatriotes en garde quand le danger menace son église ou son pays ? On comprend, toutefois, son silence ". Cette dernière phrase est mystérieuse. Pourquoi Mgr Ireland refuse-t-il de discuter le projet d'une alliance anglo-américaine ? Ce n'est certainement pas parce qu'il a peur des reporters.

Le *Sun*, de New York, nous apprend que le *Catholic Universe*, de Cleveland, est d'avis que le Canada doit suivre l'exemple de Cuba et se joindre aux Etats-Unis. Et il ajoute que si nous ne voulons pas entrer dans l'union américaine de bon gré il faudra nous y forcer. " Sois mon frère ou je te tue " sera toujours la devise du vrai libéral.

Dernièrement, on fêtait, à Contrecoeur, le cinquantième anniversaire de l'ordination du digne curé de l'endroit, M. l'abbé Dequoy. M. Monet, député très libéral de Napierville, a placé un discours en cette occasion en réponse à la santé des invités laïques. Il a trouvé le moyen d'être très inconvenant, très impudent même, s'il faut en croire le compte rendu de son discours que publie la *Patrie* du 29 juillet. Après avoir dit qu'il rendait hommage à M. Dequoy, " au prêtre pieux, aux mœurs irréprochables et surtout au prêtre charitable ", il a ajouté aussitôt :

" Les révérends prêtres qui sont ici me permettront de dire que ce ne sont pas tous les prêtres qui possèdent ces qualités. "

N'est-ce pas que c'est gentil !

Ayant ainsi mis les pieds dans les plats, M. Monet ne s'est pas gêné. Voici encore un échantillon des délicatesses de son esprit :

" Je suis content d'être venu, surtout parce que j'ai été témoin d'un spectacle un peu nouveau pour moi, de la part de l'archevêque du diocèse de Montréal. "

" Est-il donc en effet bien vrai que le clergé, dans la personne de son directeur, serait enfin décidé de se mêler au peuple ! venir comme l'a fait Mgr Bruchési, fêter d'une manière aussi gaie qu'il l'a fait, la fête que le peuple de Contrecoeur célèbre aujourd'hui, de prendre, parler, et sympathiser avec les laïques sans exclusion comme il l'a fait, c'est un bon exemple à donner à son clergé qui trop souvent redoute le contact du peuple pour ne juger que du fond de la sacristie ou du haut de la chaire. "

On ne saurait dire plus lourdement de plus grosses bêtises. Il faut être indulgent, toutefois, car M. Monet improvisait, paraît-il. Seulement, quand on a l'improvisation aussi malheureuse, on prie les journaux de ne pas reproduire.

## Le patriotisme américain et Mgr Ireland

On le sait, l'archevêque de Saint-Paul est l'incarnation de l'esprit américain.

Le *Northwestern Chronicle*, du 15 juillet, cité par *The Review*, de Saint-Louis, du 28 juillet, donne le compte rendu d'un discours prononcé dernièrement par le prélat américain devant une réunion populaire tenue à Minneapolis, sous les auspices de la Société de la Croix Rouge. Entre autres choses, il a dit :

" Il y a quelques semaines à peine, le président de la nation a demandé des soldats ; et aussitôt les soldats ont accouru de chaque Etat, de chaque ville, de chaque village. Ils n'ont pas hésité. Trois fois plus d'hommes que le nombre demandé se sont présentés, et si le président réitérait sa demande encore et encore, des soldats, encore et encore, s'offriraient en sacrifice pour la patrie. Personne ne doute aujourd'hui du patriotisme de l'Amérique. Nous éprouvons tous un sentiment de confiance. Nous comprenons qu'aucun péril ne peut se présenter sans que l'Amérique y soit préparée. "

Ce langage, dit en substance *The Review*, est très patriotique et très impressionnant ; mais, à la place du prélat de Saint-Paul, nous nous serions exprimé avec plus de réserve, attendu que, d'après le *Chronicle*, de Chicago (VII. 21), " seulement sept Etats ont fourni le plein contingent de volontaires demandé par la deuxième réquisition du président. "

Le *Chronicle*, continue *The Review*, n'est surpassé par aucun autre journal en fait de loyauté et d'enthousiasme ; mais il est assez honnête pour déclarer que le fait signalé plus haut " n'est pas très flatteur pour notre patriotisme national " ; et il tente de l'expliquer par notre système défectueux d'enrôlement, la conviction que la guerre ne durera pas longtemps, etc., etc.

Pourquoi, se demande *The Review*, ne pouvons-nous pas être tous honnêtes ?

## LE MYSTIC SHRINE

Dénoncé par un journal protestant

*The Review*, de Saint-Louis, numéro du 28 juillet, page 4, cite un journal protestant, *The Baptist Standard*, qui dénonce avec vigueur la société secrète dite des *Nobles of the Mystic Shrine*. Cette société, on le sait, prétend être d'origine musulmane, et ses membres affectent de porter le costume et d'afficher les emblèmes et les devises des orientaux. Ayant ostensiblement pour objet d'entretenir la vie sociale, cet Ordre, affirme hardiment le *Baptist Standard*, est une école d'ivrognerie, de blasphème et d'autres vices.

## Le centenaire de Michelet

Nous lisons dans le *Supplément de la Croix* :

L'étrange circulaire publiée par l'*Officiel* (il y a une quinzaine de jours), par laquelle M. Rambaud, alors ministre de l'Instruction publique, invitait les membres de l'Université aux divers degrés de l'enseignement à célébrer, le 13 juillet, le 100<sup>e</sup> anniversaire de la naissance de Michelet comme un événement d'un intérêt national, a soulevé bien des protestations.

En voici une et des plus justes et des plus vigoureuses.

Elle est adressée au ministre par Mgr Isoard, l'éloquent évêque d'Annecy. La voici sans aucun commentaire :

*Lettre de Mgr l'Évêque d'Annecy à M. le ministre de l'Instruction publique à l'occasion du centenaire de Michelet.*

Annecy, le 28 juin 1898.

Monsieur le Ministre,

Vous avez adressé, le 16 de ce mois, à MM. les Recteurs d'Académie une circulaire ayant pour but de les informer que, le 13 juillet prochain, la France entière devra célébrer la fête du premier centenaire de la naissance de Michelet. Vous ajoutez : " Le gouvernement entend que cette fête soit celle de la jeunesse et de l'enfance..... Le gouvernement a voulu que dans toutes nos écoles primaires, et jusque dans la plus modeste école du hameau, le souvenir de Michelet fût célébré ". Vous ordonnez que des lectures de morceaux choisis de Michelet soient faites dans toutes les classes et dans toutes les écoles, que l'instituteur ou l'institutrice en donnent l'explication.

D'autres, et mieux que je ne saurais le faire, s'inscriront en faux contre les éloges donnés par vous à l'écrivain, à l'historien, au citoyen ; je m'unis à leurs réclamations, je joins ma protestation à la leur.

Mais j'ai, comme évêque, un devoir particulier à remplir en cette circonstance.

Les lectures du 13 juillet prochain, devant de tels auditoires, ne peuvent que faire sourire ; aussi, la pensée du gouvernement va-t-elle beaucoup au-delà. Votre but est de proposer à tous les membres du corps enseignant les écrits de Michelet comme modèles à suivre, son enseignement comme une règle dont ils devront faire une application habituelle.

Or, cet enseignement, c'est le mépris de notre sainte religion, c'est la haine de la foi de l'Eglise.

Voici donc quelle est rigoureusement la condition faite par vos prédécesseurs et par vous-même aux maîtres et aux élèves catholiques.

Le gouvernement défend aux professeurs et instituteurs de donner en classe aucun signe qui puisse faire supposer qu'ils appartiennent au catholicisme, et qu'ils pratiquent les devoirs que leur impose cette qualité de catholique. Les circulaires et instructions du ministère ou des Recteurs de l'Académie prescrivent aux instituteurs de ne pas tolérer que l'élève apporte dans l'école un catéchisme avec ses livres de classe. Ces procédés sont couverts depuis vingt ans par le mot de neutralité.

Un effet heureux de cette fête du 13 juillet et de votre circulaire, Monsieur le ministre, sera, nous pouvons l'espé-

rer, de déchirer enfin la fiction sous laquelle s'est abrité ce siège régulier de la foi chrétienne par les Sociétés qui se sont constituées ses ennemis. Toute parole rappelant l'existence de la religion catholique ne peut être prononcée, dans une école, que si elle doit aider à détruire le respect qui lui est dû et la foi que professent les élèves.

Quel que soit l'avenir, j'accomplis aujourd'hui un devoir de la charge épiscopale, en signalant à mes diocésains votre circulaire du 16 de ce mois ; en leur disant que le gouvernement, lorsqu'il " entend et veut que la fête du 13 juillet, en l'honneur de Michelet, soit la fête de la jeunesse et de l'école ", fait du pouvoir qu'il détient un usage contraire à l'équité.

Veuillez agréer, Monsieur le ministre, l'expression de ma haute et respectueuse considération.

† LOUIS, Évêque d'Annecy.

## Les sorciers africains---Scène satanique

Nous extrayons cet article du *Supplément de la Croix* du dimanche 3 juillet :

Les *Missions africaines* publient, depuis quelques semaines, une très intéressante étude, due au R. P. Trilles, missionnaire de la Congrégation du Saint-Esprit, sur la sorcellerie chez les Fang.

Nous lui empruntons aujourd'hui le récit d'une scène qui montre jusqu'à quelle rage infernale le démon pousse, en certaines circonstances, ceux qui se font ses intermédiaires dans ces malheureux pays.

\*\*\*

Les sorciers sont-ils des convaincus ? se demande le R. P. Trilles.

Voulez-vous que je vous avoue franchement mon idée ? Eh ! bien, la question me laisse perplexe. Qu'il y en ait de bonne foi, la chose pour moi ne fait pas l'ombre d'un doute. Qu'il y ait des naïfs ? Cela va sans dire. Des exploités de la crédulité publique ? Ils le sont tous ! Mais, ce que l'on peut affirmer, sans crainte, c'est que les chefs surtout savent parfaitement le rôle qu'ils jouent, et, en s'opposant au bien que leur apporte le missionnaire, combattent sciemment le combat du mal.

\*\*\*

Anticipant sur les événements, retraçons une scène qui se passa quelques jours après au village de mon catéchiste Ambroise Ndotuma. A peine étions-nous arrivés dans l'abène, Ambroise vint me prévenir que, dans le village, une femme était dangereusement malade ; mais que son mari était féticheur.

Par bonheur, quand je pénétrai dans la case où gisait la malade, son mari n'était pas là. Vite, je l'instruisis de mon mieux ; elle m'écoutait au reste avec plaisir, et, quand je lui proposai le baptême, elle y acquiesça facilement.

Et comme je me préparais à faire couler sur son front l'eau régénératrice, soudain son mari rentre à l'improviste. D'un coup d'œil, il a saisi la scène ; sa fureur est indescriptible, il se jette sur

moi, le couteau à la main. Puis, se ravisant, il me saisit le bras, et m'entraînant dehors :

— Viens, *minissé* ! s'écria-t-il.

— Si rapide avait été son acte qu'avait d'avoir prononcé une parole, déjà j'étais dehors, entraîné loin de la case.

— Ma femme est bien malade ?

— Oui, très malade.

— Va-t-elle mourir ?

— Je le crois.

— Moi, j'en suis sûr, l'Esprit me l'a dit. Tant mieux, d'ailleurs.

— Pourquoi ?

— Ceci est mon affaire.

— Mais, dis-moi, que lui apprenais-tu ? le moyen d'être heureuse après sa mort, n'est-ce pas ?

— Oui, précisément.

— Je le sais, je sais que, vous autres blancs, vous n'avez pas le même Dieu que nous. Après la mort, quand on a été bon, ce Dieu vous emporte avec lui ; mais si l'on a été mauvais, si l'on a volé, tué ou voulu tuer, il vous punit d'une manière terrible, d'un châtement qui ne finira jamais. Est-ce bien cela ?

— Oui, certes.

— Bien, maintenant je vais aller retrouver ma femme. Reste ici.

— Pourquoi ne me laisserais-tu pas la voir, la consoler, adoucir ses derniers moments ?

— C'est vrai, tu es bon, toi, *minissé*. Eh bien ! attends ; tout à l'heure je viendrai te chercher.

Et il s'éloigna... En moi-même, je remerciai le bon Dieu d'une conversion si subite et si inespérée.

\*\*\*

Une heure, deux heures se passent. Le féticheur revient enfin, et, me faisant signe de la main :

— Viens, *minissé*, me dit-il, ma femme t'attend.

Je le suis, et, derrière lui, j'entre dans la case. Elle était sombre, et, au premier moment, mes yeux ne distinguèrent rien dans l'obscurité.

Sur le lit, une forme vague, immobile. J'approche ; sur le sol humide, boueux, mes pieds glissent, je tombe, et machinalement essuie à ma soutane blanche mes mains souillées. A la tête du lit se tenait le féticheur... Sur la couche funèbre, la femme était étendue sans mouvement ; je l'appelle, pas de réponse, je lui prends la main, elle est froide, et au même instant, horreur... me penchant sur elle, je trouve un poignard enfoncé dans son sein jusqu'à la garde.

— Rien à faire, va, elle est morte, et bien morte, me dit le mari en ricanant.

Je l'accable de reproches.

— Écoute, me dit-il, cette femme que tu vois, je la haïssais, m'entends-tu ? car elle avait mangé mes deux petits enfants, elle leur avait mangé le cœur avec l'évons (1). Et moi, j'aurais pu la tuer alors ; mais Dieu m'a ordonné d'attendre ton passage, " car, m'a-t-il dit, la vengeance sera plus belle ". Et maintenant, réponds-moi : avec ce baptême, dont tu lui parlais, ma femme aurait été au ciel, n'est-ce pas ?

(1) L'évons est une des fétiches les plus redoutées et qui mériterait une étude particulière. Cette superstition est analogue à nos vampires au Moyen-Age. Ceux qui ont l'évons peuvent, disent les Noirs, sortir la nuit et s'introduire dans les corps des autres pour leur boire le sang et leur manger lentement le cœur.

— Oui, certainement.

— Eh bien ! je l'ai tuée avant que tu le lui donnes pour qu'elle tombe dans l'enfer éternel.

— Tu t'es trompé, car si, avant de mourir, elle a désiré le baptême...

— Je le sais, je sais cela ; mais, dis-moi, quand on meurt après avoir tué quelqu'un, où va-t-on ?... En enfer ? Toujours ?

— Non, pas toujours, car on peut se repentir avant.

— Et si on meurt en tuant ou en voulant tuer ?

— Je ne sais pas ; Dieu est si bon !

— Eh ! bien, écoute ce que j'ai fait.

J'ai voulu que cette femme allât brûler dans cet enfer dont tu parles, cette femme que je hais. Et alors, quand je suis revenu ici, je l'ai injuriée, battue, frappée. D'abord elle n'a rien dit ; puis elle s'est fâchée et, quand je l'ai vue bien en colère, je l'ai raillée de sa faiblesse et, comme elle cherchait une arme pour m'en frapper, lui mettant un couteau entre les mains : " Frappe-moi donc ", lui disais-je, et au moment où elle l'essayait, en effet, moi, je l'ai poignardée et tu vois, elle est tombée raide là où tu as glissé.

Et c'était vrai, ce n'était pas dans la boue que je marchais, mais dans le sang et, sur ma soutane, deux rouges empreintes étaient marquées.

— Que dis-tu de ma vengeance, *minissé* ?

— Dieu seul connaît le sort de ta femme.

— Je le saurai ce soir ; je le demanderai à mon Dieu. Oui, je le lui demanderai et il le dira... Va-t-en.

\*\*\*

Plein d'épouvante, je sortis, non cependant sans avoir jeté une dernière bénédiction sur ce pauvre corps, dont l'âme, qui sait ? était peut-être régénérée.

Dans la nuit noire, quelques heures après, la voix du maudit se faisait entendre :

Elle y est, *minissé*, pour toujours, toujours, toujours !...

## Légendes détruites

Le pauvre 14 juillet est bien tombé, dit un journal français ; il n'en reste plus guère d'intéressant que la revue militaire.

S'il faut parler encore pour mémoire, voici ce qu'en écrivait récemment le *Journal des Débats* :

Dans un livre intitulé : *Légendes et Archives de la Bastille* et récemment publié par la maison Hachette (un vol. in-18, 3 fr. 50), M. Funck-Brentano, lequel, comme bibliothécaire à l'Arsenal, où elles sont déposées, a terminé le classement et rédigé le catalogue des Archives de la Bastille, initie le public aux découvertes, parfois bien surprenantes, qu'il a été à même de faire, dans le cours de son consciencieux travail.

Il retrace la vie menée par les hôtes forcés de cette prison de luxe, cette prison aristocratique, à une époque où ce n'était pas un déshonneur d'être enfermé par un ordre du roi. Et de fait, l'existence de ces victimes du despotisme ne laisse pas de paraître avoir été assez enviable, d'après le tableau que nous présente l'exact historien : ne jouis

saient-ils pas, grâce à la munificence du prince, d'un logis assez passable et d'une table très soignée.

Il faut cesser de s'attendrir sur les tortures qui leur furent infligées à la Bastille : la plupart d'entre eux n'avaient pas volé la punition temporaire qu'ils s'attiraient par des gentillesques que le Code pénal actuel rétribuerait plus abondamment. Certains considérèrent leur lettre de cachet comme une faveur, qui les tirait de l'obscurité ; quelques autres accueillirent presque avec chagrin la mise en liberté, qui les privait d'un réel bien-être pour les replonger dans leur misère.

Rien, à ce point de vue, n'est plus instructif que le chapitre consacré à la détention de Voltaire, La Beaumelle, l'abbé Morellet, Marmontel, Linguet, Diderot et Mirabeau. Parmi les hôtes célèbres de la Bastille, il en est deux dont l'auteur s'est tout spécialement occupé.

L'un est le fameux Masque de fer, qui a fait couler des flots d'encre ; M. Funck-Brentano a élucidé cette énigme : le masque du Masque de Fer se réduisait à un loup de velours ; le Masque de Fer lui-même n'était autre que le comte Hercule-Antoine Mattinei, secrétaire d'Etat du duc de Mantoue, intrigant personnage, qui trahit à la fois cyniquement Charles IV, son maître, et Louis XIV, lequel se vengea en le faisant enlever sans éclat et silencieusement disparaître.

Quant à l'histoire de Latude, cet infortuné qui, pour le commun des mortels, a payé de trente-cinq ans de captivité une simple gaminerie, bornons-nous à dire que, si au lieu de s'en tenir aux gasconnades de ce triste personnage, on lit la biographie très documentée que lui a consacrée M. Funck-Brentano, on aura vite constaté que le pire ennemi de Latude, son persécuteur le plus acharné, l'auteur de toutes ses misères, ce fut lui-même.

La dernière des Légendes de la Bastille que détruit notre auteur, c'est celle de l'héroïque prise d'assaut de la pauvre vieille forteresse dans la journée du 14 juillet : de son récit exact et sincère, il résulte que la Bastille n'avait plus de prisonniers et que la moindre résistance eût suffi pour l'empêcher d'être prise.

## LETTRES D'ANGLETERRE

CONFÉRENCES CATHOLIQUES À LONDRES  
— LES CONFÉRENCIERS EN PLEIN VENT ET EN CHAMBRE. — JUBILÉ DE LA CATHÉDRALE DE SAINT-GEORGES.

(De la Croix.)

Londres, le 3 juillet.

J'ai souvent admiré la facilité merveilleuse de parole de ces prédicateurs ambulants qu'on rencontre à chaque pas le dimanche dans les parcs et dans les rues de Londres. Ils ont un débit d'une monotonie désespérante, mais une faconde intarissable. Ils ne manquent pas de verve et ont parfois beaucoup d'esprit d'à-propos.

En voici un exemple, dont j'ai été témoin, il y a quelque temps :

« Un de ces orateurs en plein vent prêchait dans une rue de l'Est de Londres, lorsqu'un soldat ivre s'approcha

du groupe des auditeurs et se mit à blâmer le prédicateur. Voyant qu'il était impossible de ne pas tenir compte des interruptions, celui-ci s'adresse à l'interrupteur :

— Ah ! mon ami, dit-il, vous n'êtes pas un vrai soldat. Vous avez emprunté votre costume, mais pour sûr un soldat de la reine ne voudrait pas se saouler et interrompre un service paisible.

L'ivrogne protesta qu'il était bien militaire et dit au prédicateur de le mettre à l'épreuve.

— Très bien, nous allons voir : Garde à vous !

Le soldat s'aligna aussi correctement que son état le lui permettait :

— Demi-tour à droite !

Cet ordre fut exécuté aussitôt — non sans quelque difficulté.

— Pas accéléré, en avant, marche !

Sur quoi, le pochard s'éloigna en titubant, mais rapidement, sans se douter du stratagème que le prédicateur avait employé pour se débarrasser de son encombrante personne.

Cette digression m'a emporté loin de ce que j'avais à vous dire. La voici. Les catholiques se sont demandé pourquoi, dans un pays où la parole est libre, ils ne se serviraient pas, eux aussi, de cette tribune à laquelle chacun peut monter, pour propager et défendre leurs idées. Or, comme disait M. Prud'homme, poser la question, c'était la résoudre. La confrérie de Notre-Dame de la Rançon — ce puissant agent de propagande catholique — l'a résolue de la façon la plus pratique. Elle a organisé depuis deux ans, dans Hyde-Park, des conférences qui ont le plus grand succès.

Dimanche dernier, M. Dell, naguère un des conférenciers anglicans les plus populaires, aujourd'hui converti au catholicisme, a prononcé un magnifique discours qu'un nombreux auditoire a écouté avec autant d'attention que de sympathie.

Dans la soirée, M. Lister Drummond, un des avocats les plus distingués du barreau de Londres, fit sa troisième conférence en plein vent. Il prit pour sujet : « Pourquoi je crois au Purgatoire et aux indulgences ». Un cercle nombreux s'était formé autour de lui, et M. Drummond parla d'abondance pendant une heure entière.

Comme preuve de l'appel touchant que la doctrine catholique du Purgatoire fait au cœur des gens qui sont en dehors de l'unité visible de l'Eglise, l'orateur cita la prédilection de M. Gladstone pour le *Songe de Gérontius*, du cardinal Newman, et il termina sa conférence en déclamant avec beaucoup d'âme les derniers vers de ce beau poème.

Lorsque l'orateur eut fini de parler, un grand nombre de questions lui furent adressées, en particulier par une dame qui paraissait avoir des idées très arrêtées sur le millénium. Celle-ci se retira enfin, en promettant d'assister à la prochaine conférence, dont la date fut fixée au dimanche 3 juillet, à 3 heures.

La plus grande cordialité ne cessa de régner pendant tout le temps de la réunion. Avant qu'elle se dispersât, un protestant adressa des remerciements publics à M. Drummond pour l'équité et la courtoisie dont il avait fait preuve

envers les personnes qui étaient opposées à sa manière de voir.

\* \* \*

Ces conférences à ciel ouvert ne portent pas de préjudice à ces réunions publiques que les catholiques ont organisées depuis quelques années dans diverses salles, entre autres dans celle de l'hôtel de la ville de Kensington, l'un des plus aristocratiques faubourgs de Londres.

Les protestants sont invités à assister à ces meetings dans lesquels des orateurs catholiques exposent sous leur véritable jour les doctrines de l'Eglise, que nos adversaires défigurent, trop souvent par ignorance, peut-être plus encore que par mauvaise foi.

Après la conférence, chacun est libre de poser des objections au conférencier qui y répond avec tact et avec courtoisie.

Une réunion de ce genre a eu lieu mercredi à Kensington, sous la présidence de Mgr John Vaughan, frère du cardinal. Il avait à ses côtés, sur l'estrade, des théologiens de première force, tels que Mgr Moyes, le Dr Luc Rivington et le P. Sydney Smith, de la Compagnie de Jésus. La vaste salle était comble. Le conférencier était dom Gilbert Higgins, chanoine régulier de Latran, qui parla sur « quelques-unes des objections qu'on a coutume d'élever contre la religion catholique ». Il examina successivement la question des mauvais catholiques, — cléricaux aussi bien que laïques ; — l'infailibilité de l'Eglise, la suprématie du Pape et l'invocation des saints ; enfin les arguments tirés de l'Inquisition d'Espagne et du massacre de la Saint-Barthélemy.

La conférence fut écoutée d'un bout à l'autre avec la plus religieuse attention, et accueillie par des applaudissements prolongés. A la suite du discours de dom Gilbert Higgins, plusieurs questions furent adressées par des personnes de l'auditoire à Mgr Moyes, au P. Sydney Smith et à Mgr Vaughan qui n'eurent pas de peine à y répondre. La séance se termina par un vote de remerciements au président.

Ces discussions publiques ont favorisé le mouvement des conversions qui ont pris un nouvel essor dans ces derniers temps.

Dimanche après-midi, S. Em. le cardinal-archevêque de Westminster a administré le sacrement de Confirmation à 148 personnes, sur lesquelles il y avait 46 adultes, pour la plupart des protestants convertis.

\* \* \*

Aujourd'hui même, la cathédrale de Saint-Georges, dans le quartier de Southwark, a célébré son jubilé, le 50<sup>e</sup> anniversaire de sa consécration au culte.

S. Em. le cardinal Vaughan a présidé la cérémonie, entouré de plusieurs de ses suffragants, entre autres de l'évêque de Portsmouth et de l'évêque de Southwark.

Son Eminence a prêché un éloquent sermon, dans lequel elle a rappelé les progrès que le catholicisme a faits en Angleterre depuis l'ouverture de la cathédrale de Saint-Georges. Deux ans après l'inauguration de ce sanctuaire, la hiérarchie catholique était rétablie. Mgr Wiseman, qui avait fait construire

l'église, la plus vaste que les catholiques eussent possédée depuis la réformation, n'était à cette époque qu'un évêque *in partibus infidelium* et vicaire apostolique du district de Londres. Il avait invité plusieurs prélats étrangers à la cérémonie d'inauguration de Saint-Georges, entre autres Mgr Affre, archevêque de Paris. Le saint prélat s'excusa de ne pouvoir venir à Londres par une lettre touchante que Mgr Wiseman lut en chaire, dans laquelle il disait que l'insurrection qui venait d'éclater à Paris, ne lui permettait pas de quitter son troupeau.

Le lendemain même du jour où il avait écrit cette lettre, le saint archevêque était tombé sur les barricades en exprimant le vœu que son sang fût le dernier versé.

F. DE BERNHARDT.

## SEL ET FISCALISME

On écrit à la Croix :

Rome, 12 juillet.

Le sel est un aliment si nécessaire à l'homme que jadis, en Hollande, des condamnés à mort étaient contraints à se nourrir uniquement de pain sans sel. Des vers se mettaient dans leurs intestins, et, dévorés vivants, ils mouraient dans d'atroces souffrances. Or, c'est précisément sur cet aliment indispensable que l'Italie étale toutes les rigueurs de son fiscalisme.

Les sources salées iodurées et bromurées de Salsomaggiore sont excessivement riches en sels minéraux et le chlorure de sodium y est en abondance ; aussi est-il interdit d'en exporter une seule bouteille sans payer à l'Etat un droit pour le sel contenu dans le litre. On ne sait pas si le fisc extrait le sel des eaux qui ont servi aux baigneurs, mais il en est bien capable.

C'est à raison de la taxe sur le sel qui coûte ici 1 franc le kilo, que les boulangers cuisent le pain sans sel. Si on le veut salé, il faut le commander exprès et payer plus cher.

Mais la mer est un réservoir inépuisable de sel, aussi est-elle soigneusement gardée. Vous pouvez bien vous y baigner ; il vous est interdit d'en prendre une goutte. Dans une ville près de Gênes, un médecin ordonna à une malade des bains d'eau de mer. La malade étant dans son lit, trop faible pour se mouvoir, on dut nécessairement faire venir l'eau de mer chez elle. Les douaniers s'en aperçurent et dressèrent procès-verbal. On demanda alors les permissions régulières qui suivirent la filière hiérarchique, car les pièces durent aller jusqu'à Rome. Quand elles revinrent au bout de trois semaines avec l'autorisation désirée, la malade était morte.

Tout récemment à Gênes, une femme du peuple se trouvant sur le môle descendait dans l'eau une petite bouteille retenue par une ficelle. Survient un douanier.

— Que faites-vous là ?

— Je prends un peu d'eau pour baigner les yeux de mon enfant qui est malade.

— Ce n'est pas permis.

Mais quoi ? je ne puis donc laver les yeux de mon enfant avec de l'eau de mer ?

— Non. Il faut pour cela la permission du gouvernement.

Et c'est fort heureux encore pour la pauvre femme que le douanier ne lui ait pas dressé procès-verbal pour avoir pris du sel appartenant à l'Etat.

Ce sont là des monstruosité qui ne se vérifieraient point en Chine, mais il est vrai que l'Italie est plus civilisée. Quand, au nom de la loi, on exproprie en Sardaigne une misérable cabane avec un petit jardin pour la somme de 0 fr. 91, on comprend qu'on empêche une pauvre femme de frauder le fisc d'un demi-litre d'eau de la Méditerranée.

## ENTRE NOUS

Le très important Rodolphe Brunet, domicilié à Paris, s'est mis à écrire dans la *Revue des Deux Frances*. Il partage maintenant ses clameurs entre le *Monde Illustré*, de Montréal, et le périodique franco-canadien. Je dis : ses clameurs, car l'épistolier de Berthiaume & Sabourin fait un constant usage du mot "clamer". Il clame à propos de tout et à propos de rien.

Le dernier de ces cris a été jeté dans la *Revue des Deux Frances*, livraison de juillet :

"En mai, les journées deviennent plus chaudes, et on dirait que les multitudes de vies qui s'agitent au Luxembourg, ont une seule âme pour clamer le printemps." — (*La marchande de fleurs*, par Rodolphe Brunet).

Depuis quelque temps, Rodolphe a ajouté à son petit vocabulaire le verbe "s'abolir".

"Rue de la Gaîté, vers le soir d'un dimanche, le soleil vient de s'abolir." — (*Jean le millionnaire*, par Rodolphe Brunet).

"Les amours s'abolirent dans la douleur et dans les larmes." — (*La marchande de fleurs*, par le même).

*Jean le millionnaire* et *La marchande de fleurs* sont les deux grandes œuvres littéraires du courtier montréalais devenu nouvelliste parisien. Chacune d'elles a une étendue de six pages in-octavo.

Voici le thème de *Jean le millionnaire*.

Un jeune homme laisse à Paris, sans ressources, sa vieille mère et sa petite sœur, pour venir chercher de l'or au Klondyke. Au bout de dix-huit mois, ayant ramassé deux millions, il retourne en France et, en rentrant chez lui, rencontre un cortège funèbre : c'est le cercueil de sa mère que l'on conduit au cimetière.

Dans ces circonstances, Rodolphe estime qu'un homme doit devenir fou. "C'est assez, dit-il, pour faire chavirer le cerveau le mieux équilibré". Aussi, son Jean devient fou et reste fou.

En nous conduisant à un aussi naturel dénouement, l'auteur a parsemé son récit de réflexions comme les suivantes :

"Après un travail acharné, un labeur de géant, Jean pouvait songer à un bel avenir et entrevoir la cité de bonheur dont la clef est d'or."

Cette prépondérance donnée à l'or comme élément de bonheur trahit des préoccupations de courtier.

Et un peu plus loin :

"La douleur a des digues qui la doivent renfermer sous peine de débâcle.

"Un navire de quinze nœuds n'en peut

donner vingt. Si vous le forcez, il fait comme celui de Philéas Fogg : il saute."

Cherchez le rapport qu'il peut y avoir entre les digues de la douleur et un navire de quinze nœuds qui n'en fait pas vingt.

*La marchande de fleurs* est un petit tableau de mœurs parisiennes, — de ce Paris que Rodolphe déclare être "une patrie adorable."

Deux jeunes filles, Madeleine et Gabrielle, avaient l'habitude d'aller au jardin du Luxembourg. Un jour elles prêtent l'oreille à des propos séducteurs et optent pour la vie galante.

"C'est avec le sourire aux lèvres, dit notre auteur, qu'elles passent le Rubicon de leur destinée."

Elles vivent quelques années dans la débauche, puis "la destinée se cabre avec un rire effroyable et sinistre". C'est un moment d'angoisse. L'une des jeunes filles prie et demeure inconsolable, tandis que l'autre sèche vite ses larmes. Alors "la destinée les dirige vers deux chemins différents : Madeleine monte les marches d'un couvent pendant que Gabrielle reste au Quartier Latin."

Prématurément flétrie par le vice, Gabrielle sent le besoin d'ajouter des roses aux sourires qu'elle offre aux passants : la marchande d'amour se fait marchande de fleurs et "continue à égrener sa vie au son d'un orchestre dont l'entre-choquement des vers est la musique."

Finalement, "la destinée, maîtresse des hasards, veut" qu'on apporte Gabrielle, au soir de la vie, dans l'hôpital même où "la destinée" avait auparavant "dirigé" sa sœur Madeleine.

Mourante, la marchande de fleurs "a cependant le temps de tout peser avant de s'en aller là où on ne revient jamais."

Tel est le résumé de l'histoire contée aux lecteurs de la *Revue des Deux Frances*.

Le grand Rodolphe, initié à la vie parisienne, veut-il nous montrer quel rôle important "la destinée, maîtresse des hasards", peut jouer dans l'existence d'une fille de joie, ou bien prétend-il nous donner sa nouvelle comme une leçon de morale ?

On fait, à la *Revue des Deux Frances*, de la besogne qui est loin d'être recommandable, et puisqu'on persiste à laisser cette boutique ouverte, il devient d'intérêt public d'analyser les produits qui en sortent.

J'en donnerai des échantillons la semaine prochaine.

J. F. D.

## LA POPULATION EN BELGIQUE

L'administration vient de publier le relevé du chiffre de la population de la Belgique au 31 décembre 1897.

Le royaume comptait à cette date 6, 586,593 habitants, ainsi repartis par provinces :

Anvers, 796,759; Brabant, 1,240,739; Flandre occidentale, 792,297; Flandre orientale, 1,014,369; Hainaut, 1,112,440; Liège, 826,792; Limbourg, 236,510; Luxembourg, 218,062; Namur, 348,655.

## LA GUERRE

Il est avéré, aujourd'hui, que des négociations, en vue de la paix, ont été entamées par le gouvernement de Washington avec celui de Madrid, par l'entremise de M. Cambon, ambassadeur français à Washington. Naturellement, ces négociations se font secrètement, de sorte que toutes les nouvelles que publient les journaux à ce sujet sont de pures suppositions. La seule chose certaine, c'est qu'on négocie. Trouvera-t-on une solution ? C'est probable ; car le gouvernement espagnol, présidé par un Sagasta, franc-maçon avéré, accordera sans doute tout ce que le gouvernement de Washington exigera.

Du reste, il est manifeste, aujourd'hui, que l'Espagne, grâce à l'incroyable incurie, aux fautes colossales de son gouvernement, n'est pas en état de résister aux Etats-Unis. Deux flottes anéanties, le district de Santiago rendu à l'ennemi, la désorganisation partout, voilà la situation. Si le gouvernement espagnol avait été payé pour faire le jeu des Etats-Unis il n'aurait pas agi autrement. On se demande même s'il n'y avait pas entente entre Washington et Madrid.

Toujours est-il que l'annexion de Cuba et de Porto Rico aux Etats-Unis est maintenant inévitable.

Pendant que les négociations de paix se poursuivent, le général Miles continue l'invasion de Porto Rico. Il n'y rencontre, pour ainsi dire, aucune résistance. Cela tourne à la comédie.

A Manille, la situation est plus grave. Les insurgés, sous Aguinaldo, sont toujours aussi menaçants pour les Etats-Unis qui les ont armés, que pour l'Espagne. C'est le point noir. C'est aux Philippines que les Etats-Unis auront du "fil à retordre" pour de bon. Ils ne peuvent guère garder ces îles, et ils peuvent encore plus difficilement les remettre à l'Espagne. La preuve que la situation est très tendue, c'est que le général Merritt demande 50,000 hommes, au lieu de 20,000 qu'on devait lui donner.

## PAS SI CHAUVINS QUE CELA

Parlant du monument Champlain, à Québec, la *Croix*, de Paris, dans son numéro du 5 juin, dit, entre autres choses, ce qui suit :

"En somme, très beau monument et grand succès pour l'art français. Les Franco-Canadiens ont même poussé le chauvinisme jusqu'à vouloir que ce monument, déjà français par sa conception, le fût aussi par les matériaux qui le composent. L'embarquement est en granit des Vosges et le piédestal en pierre de Château-Landon, qui est celle de l'église du Sacré-Cœur de Montmartre et de l'arc de triomphe de l'Etoile. La taille et la sculpture ont été faites dans les ateliers de MM. Vienne à Cousolre (Nord)."

Nous prions notre confrère parisien de croire que les Franco-Canadiens ne sont pas aussi chauvins que cela. Si tous les matériaux du monument viennent de France, c'est uniquement parce que MM. les entrepreneurs l'ont voulu ainsi. Les Franco-Canadiens n'y sont pour rien. Au contraire, s'ils avaient été consultés, à ce propos, ils auraient, sans aucun doute, exprimé le désir de voir notre pays fournir le granit et la pierre.

## MORT DE BISMARCK

Bismarck est mort samedi dernier. Il avait été indisposé depuis assez longtemps, mais sa fin est venue subitement.

Le prince Otto-Edouard-Léopold Von Bismarck naquit à Schonhausen, dans le district de Magdebourg, le 1er avril 1815. Il était donc âgé de 83 ans.

Bismarck était certainement un grand homme, selon le monde. Il personnifiait l'esprit du siècle qui ne voit et n'admire qu'une chose : le succès, le triomphe immédiat et personnel.

Il avait un double projet et il a réussi à le réaliser : l'unification de l'Allemagne, la création de l'empire allemand au profit de la Prusse. Mais pour atteindre son but, il n'a reculé devant aucun moyen. Il a surtout employé et déployé la force physique, la puissance matérielle.

Dès 1862 il avait prononcé, devant la Chambre des députés de la Prusse, cette phrase restée célèbre : "Les questions graves ne sont pas tranchées par des discours et des résolutions parlementaires, mais par le sang et le fer."

Ses contemporains l'admirent, parce qu'il a réussi ; mais l'Histoire, plus impartiale que l'Opinion, dira qu'il était avant tout un homme de sang et de fer.

La presse mondaine, en tous pays, va chanter ses louanges. Mais pour ceux qui réfléchissent, ces louanges rappelleront cette parole terrible de saint Augustin parlant des défunts Bismarcks de son temps : "*Laudantur ubi non sunt, cruciantur ubi sunt*—Loués là où ils ne sont plus, ils souffrent là où ils sont."

On lui a prêté cette phrase : "La force prime le droit." Il s'est défendu d'avoir prononcé ces paroles, et a tenté d'expliquer le discours d'où on avait extrait cette proposition. Mais il est certain que, pour lui, la force était tout, tandis que le bon droit n'était à peu rien à ses yeux.

Pour fonder l'unité allemande et l'empire allemand il a écrasé tout ce qui se trouvait sur son chemin, tout ce qui s'opposait à ses projets grandioses : l'Autriche, les petits Etats allemands, la France.

Il n'y a qu'une chose qu'il ait tenté d'écraser, sans y réussir : l'Eglise catholique. Sa toute puissance s'est brisée contre le roc de Pierre.

Il a été persécuteur de l'Eglise. Il a été l'instigateur du *Kulturkampf*, des odieuses lois de mai qui eurent pour objet l'expulsion des ordres religieux, l'examen et la nomination des ecclésiastiques par l'Etat, la suppression des couvents et la confiscation des biens religieux, l'interdiction des cérémonies du culte par ceux qui n'y étaient point autorisés par le pouvoir civil.

En vertu de ces lois grand nombre d'évêques et de prêtres ont été exilés ou jetés en prison ; les fidèles ont grandement souffert. Mais la persécution a donné une nouvelle vie à l'Eglise d'Allemagne ; et aujourd'hui la foi catholique est plus profondément enracinée que jamais dans le vieux sol germanique.

C'est donc contre l'Eglise et contre l'Eglise seule que la puissance de Bismarck s'est brisée ; et le Centre catho-

lique est la seule organisation politique qui ait pu lui résister. Il a renversé des trônes, écrasé des rois et des empereurs, enchaîné des peuples, mais l'Église et le Centre l'ont vaincu.

Dans les dernières années de sa vie, il était tombé plus ou moins en disgrâce. Le jeune empereur Guillaume II l'avait mis de côté. Il semblait souffrir terriblement de cet éloignement des affaires où l'empereur le tenait.

Puisse cette humiliation, qui n'a été que partielle après tout, lui avoir fait faire de salutaires réflexions sur le néant des choses de ce monde. Mais il est à craindre que la disgrâce dans laquelle il était tombé ne l'ait aigri plutôt que purifié. Car si l'empereur le tenait à l'écart, sa popularité, auprès des masses, ne semble pas avoir souffert; et si son orgueil a été froissé, il n'a pas reçu une de ces leçons terribles que Dieu, parfois, dans sa miséricorde, donne aux puissants de ce monde pour les ramener à Lui.

Il faut dire que Bismarck, quoique éloigné de la direction des affaires, est resté sur le pinacle jusqu'à la fin. Ses admirateurs lui ont érigé une statue de son vivant!

On peut difficilement imaginer une vie plus diamétralement opposée aux huit béatitudes de Jésus-Christ que la vie du puissant prince Otto von Bismarck.

### Le microbe du fromage

Voilà qu'on va le servir sur nos tables, l'universel microbe!

Le Dr Olsen, de Norvège, a, paraît-il, fait une étude spéciale du fromage et a capturé et cultivé les microbes de diverses espèces de fromage. Puis, il a eu l'idée de travailler en sens contraire, de synthétiser au lieu d'analyser. En d'autres termes, au lieu de travailler le fromage pour en extraire des microbes, il travaille les microbes pour en fabriquer du fromage.

Le procédé est assez simple. Vous stérilisez du lait, vous l'élevez à une température de 70 à 75 degrés centigrade, vous le protégez contre l'invasion de microbes étrangers; puis vous y introduisez tel ou tel genre de microbes, selon l'espèce de fromage que vous désirez avoir. Pour obtenir certaines espèces de fromage, il faut combiner les microbes des différentes catégories, dans des proportions voulues.

Vous voulez du Brie, du Gruyère, du Camembert, du Gorgonzola, du Stilton, du Chester, du Roquefort, du Limbourg, rien de plus facile: introduisez dans votre lait des cultures microbiennes selon un formulaire que le Dr Olsen peut vous fournir, et tout est dit.

Si cette manière de fabriquer le fromage sort du laboratoire pour entrer dans l'industrie, nous ne manquerons pas d'en avertir nos lecteurs. En attendant, qu'ils continuent à manger leur fromage sans trop songer aux microbes qui le composent.

La date de la consultation populaire sur la prohibition est fixée au 29 septembre, dit une dépêche d'Ottawa.

### PETITES NOTES

L'Indépendant, de Fall River, feuille archilibérale, veut bien nous donner le certificat que voici:

"La Vérité, de Québec, vient d'entrer dans la dix-huitième année de son existence.

"Ce journal peut accomplir une mission méritoire; mais là, franchement, nous croyons qu'il fait plus de mal que de bien à la cause dont il s'est constitué l'apôtre enthousiaste et intransigeant."

Venant d'une telle source, ce témoignage est précieux. Merci!

Vu la persistance des accusations portées contre l'équipage de la Bourgoigne, M. Lockroy, ministre de la marine, a décidé de faire faire une nouvelle enquête sur la perte de ce steamer. Il a aussi saisi la chambre des députés d'un projet de loi destiné à réglementer la navigation plus sévèrement.

Lundi dernier, la statue de Champlain a été placée sur son piédestal, sans le moindre accident. On peut maintenant juger de l'ensemble du monument. C'est une œuvre digne du fondateur de Québec. Notre pays a été bien lent à honorer Champlain d'un monument, mais, une fois décidé, il a bien fait les choses. On discute sur l'orientation de la statue: Champlain tourne le dos au fleuve et à la France, et salue la ville de Québec. On se demande si le fondateur de notre ville ne devrait pas plutôt faire face au fleuve par lequel les étrangers nous arrivent et regarder du côté du "doux pays de France".

### Correspondance romaine

(De l'Univers.)

Rome, 13 juillet.

L'acharnement persiste de la part de quelques mauvais journaux à répandre des nouvelles alarmantes sur la santé du Saint-Père. D'après le *Capitale* d'aujourd'hui, le Pape serait "non seulement malade, mais atteint de paralysie". Or, aujourd'hui même, après les audiences ordinaires, notamment à son cardinal-secrétaire d'Etat et à son auditeur, Mgr Guidi, Sa Sainteté a reçu le ministre de Prusse près le Saint-Siège, S. Exc. M. Othon de Bülow, qui était accompagné de sa fille et qui est resté avec elle plus d'une demi-heure chez le Saint-Père. Au sortir de l'audience, M. de Bülow, qui va partir en congé ordinaire, n'a pu s'empêcher d'exprimer aux prélats et aux autres personnages de l'antichambre pontificale son étonnement pour la persistance d'une certaine presse à alarmer le public sur la santé de Léon XIII; et il a ajouté qu'il parlait bien tranquille à cet égard.

Parmi les autres audiences récentes, je vous signale celles que le Souverain Pontife a accordées à l'évêque suffragant de Sabine, Mgr Mirra, et à l'évêque arménien de Trébizonde, Mgr Paul Marmarian, que Sa Sainteté a entretenu avec un vif intérêt des moyens de réparer les désastres dont la nation arménienne a tant souffert, comme aussi de l'écho que trouve chez les

Orientaux dissidents sa paternelle invite à revenir à l'unité catholique.

En attendant, la Rome papale continue de prêcher d'exemple en accueillant ici tous les rites qu'elle a légitimement sanctionnés. Ainsi, l'autre jour, à l'occasion de la fête de sainte Félicité et des sept martyrs, ses fils, un jeune prêtre de rite copte, R. D. Michel Ghali, qui vient de terminer ses études à la Propagande et se dispose à rentrer en Egypte, a célébré la messe d'après son propre rite sur le tombeau de ces glorieux martyrs, dans la catacombe de Sainte-Suzanne. Le *Collegium cultorum martyrum* y assistait, avec d'autres invités en bon nombre, qui tous ont prié avec ferveur pour le retour des Coptes dissidents à l'Église catholique. A l'issue de la cérémonie, l'illustre professeur Marucchi a donné une conférence retraçant l'émouvant épisode du martyre de sainte Félicité et de ses fils, décrivant les souvenirs qui en sont restés dans les catacombes et exhortant à puiser dans un si grand exemple la force qu'il faut au milieu des persécutions renaissantes, comme aussi à invoquer l'intercession puissante de ces confesseurs de la foi pour hâter le retour à l'unité de toutes les églises orientales.

Le gouvernement italien continue de se livrer à ses exploits anticléricaux, comme si la misère morale et matérielle dont souffre le pays n'exigeait pas l'apaisement des esprits et une politique foncièrement conservatrice. Mais on ne saurait s'étonner des aberrations du cabinet Pelloux, lorsqu'on songe qu'il comprend neuf francs-maçons avoués sur les onze ministres dont il se compose et qu'il s'appuie sur les plus funestes éléments des groupes Crispi et Zanardelli. Voici qu'à Rome même et jusque sur le seuil du Vatican, il vient de faire séquestrer des photographies du Saint-Père, sous prétexte qu'elles portaient des inscriptions subversives. Or, ces inscriptions ne sont autre chose que la reproduction des propres paroles de Léon XIII sur la souveraineté effective qu'il réclame pour la sauvegarde de son indépendance.

En vain, de par la loi même des garanties, le Pape est proclamé souverain et sa parole absolument libre; en vain aussi les tribunaux militaires de Florence ont-ils acquitté les propagateurs de ces mêmes photographies du Saint-Père portant les mêmes inscriptions. Il y a d'ailleurs d'autres juges qui voient noir là où leurs collègues ont vu blanc. C'est ce qui est arrivé à Milan où le général Bava a fait arrêter Mgr Scotton pour avoir lui aussi propagé ces photographies. C'est ce qui arrive maintenant à Rome où, à défaut de l'état de siège, on procède par voie de simple séquestration de l'objet incriminé. Mais ici cela prend la portée d'un attentat direct et immédiat contre la liberté du Souverain Pontife, comme pour mieux confirmer, si besoin en était encore, le bien fondé de ses réclamations. En outre, le régime Pelloux se promet de sévir contre la presse qui fait écho à ces mêmes réclamations, et il en a fourni la preuve ces jours-ci par de nouvelles saisies de journaux catholiques.

Au reste si cela n'étonne pas de sa part, puisqu'il est animé du même es-

prit que ce fatal Zanardelli qui a déchaîné le *kulturkampf* italianissime, on ne s'étonnera pas non plus de voir l'audace persistante des partis extrêmes, trop heureux de profiter pour leur compte de la chasse officielle donnée aux cléricaux. Ainsi, dimanche dernier, à Turin, les socialistes l'ont emporté haut la main à l'élection d'un député pour le premier collège de cette ville. Leur candidat, de Amicis, a eu 865 contre 567 données à son compétiteur Cibrario, candidat monarchiste. A relever, en outre, l'abstention de la grande majorité des électeurs, qui, malgré l'activité relative des socialistes, ont délaissé le partisan de la monarchie. Ce double indice dans la capitale du Piémont, jusqu'ici toute dévouée aux institutions, revêt sans doute une gravité exceptionnelle.

\*\*\*

### Revue du Monde Invisible

SOMMAIRE DU DEUXIEME NUMÉRO

I. — Les récentes controverses sur l'hypnotisme, Mgr E. Meric, Docteur en théologie, Docteur en philosophie et lettres, Profes. à la Sorbonne; II. — Hantise (suite et fin), Dr Hélot; III. — Que signifie le mot: mystique, R. P. Aug. Poulain, S. J.; IV. — Les sourciers sont-ils des sorciers? Dr G. de la Morinais; V. — Apparitions démoniaques, Dom Bern. Maréchaux, Bénédictin de la Congrégation Olivétaine; VI. — Des guérisons par contact, L. Lagrève Professeur de théologie; VII. — Note sur un cas d'ecchymose par suggestion, Dr A. Goix, Membre de l'Académie des sciences psychiques; VIII. — La stigmatisation de Kergaer, Dr X\*\*\*; IX. — L'occultisme autrefois et aujourd'hui, L. Dasté, Ingénieur; X. — Périsprit, Ach. Anger-Billards, Chorévêque d'Antioche, Chan. chap. de la Délivrance; XI. — Variétés: Jeune fille insensible. — Comment on avale les sabres. — Cas de télépathie; XII. — Correspondance; XIII. — Bibliographie: Magnétisme vital. — Photographie transcendante. Rédaction et administration 29 rue de Tourmon Paris, Prix de l'abonnement: 12 francs.

### Le Naturaliste canadien

SOMMAIRE DU NUMÉRO DE JUILLET 1898

Une station biographique; La vengeance du mollusque; Excursion en Egypte (E. Gasnault); La vérité sur l'Évolution; M. James Fletcher; Publications reçues.

### Catholique ou cléricale

La *Croix du Nord* donne heureusement la définition de ces deux mots pris dans leur acception courante..... et maçonnique:

Le catholique est un mouton qui bêle sous les ciseaux qui le tondent. Le cléricale est un catholique qui réclame ses droits de citoyen.

## Soixante années d'expérience

Sous ce titre, nous lisons l'article suivant sur la couverture de l'*Ami du Clergé*. Nous croyons qu'il pourra intéresser plusieurs de nos lecteurs, mais, bien entendu, nous n'en prenons en aucune façon la responsabilité.

Des douleurs, rhumatismes, gouttes, paralysies, lumbagos, sciaticques, panaris, anthrax, furoncles, toux diverses, viennent souvent à contretemps paralyser la bonne volonté de braves confrères, jeunes et vieux, qui ne demandent pourtant qu'à déployer les ardeurs de leur zèle dans les saintes fonctions du ministère.

Eh bien ! un vénérable prêtre, âgé de 86 ans passés, me prie de communiquer à l'*Ami du Clergé* un moyen bien simple d'obtenir la guérison de toutes ces infirmités ; et pour le recommander *tuta conscientia*, il se fonde sur une expérience personnelle de soixante ans et sur de merveilleuses cures opérées au commencement de ce siècle par une bonne femme de Bretagne qui aurait dû bénéficier du brevet d'invention, si déjà elle ne tenait de ses ancêtres les principes de son art.

Un canif, mais un canif bien pointu et mieux encore un canif à la lame recourbée en dedans, voilà le seul et unique remède indiqué par notre vétéran, qui ne connaît rien de plus sain, ni rien de plus sûr pour le traitement des infirmités en question.

Voici le procédé dans ses moindres détails.

1° Pour la guérison des "douleurs et rhumatismes". Avec ce canif bien affilé, faire tout simplement sur l'endroit souffrant de nombreuses incisions, mais bien légèrement et uniquement dans le sens de la longueur du membre ou du corps lui-même, jamais en travers. — Le mot incision dit peut-être trop, puisque seul l'épiderme est atteint ; il n'est pas nécessaire que le sang vienne irriser la peau de ses gouttelettes vermeilles (il y en a qui ont l'épiderme si sensible). Cependant, dit notre bon confrère, vous connaissez tous l'histoire de saint Liguori et de beaucoup d'autres et leur manière de se donner la discipline ! Si donc ici il y a quelques traces de sang, on laisse faire, cela vaut mieux : le "vieux moraliste" lui-même ne saurait y contredire, surtout en carême.

Il est bien entendu que ces légères incisions doivent se faire sur toute la partie malade ; souvent la douleur cesse dès la première opération. En toute hypothèse, il n'y a aucun danger dans ces promenades de la pointe du canif ; à peine perçues par l'ouïe de l'exécutant et patient tout à la fois, et si plus tard la douleur renaît, on en est quitte pour une nouvelle opération.

Le procédé est merveilleux pour les rhumatismes, lumbagos, sciaticques : "Experto crede Roberto", ne cesse de répéter ce bon confrère, que vous croyez peut-être dur aux autres comme à lui-même. Détrompez-vous, il a un cœur d'or, et n'était sa défense, je pourrais citer une histoire charmante propre à convaincre les plus incrédules.

2° Pour la "goutte" et la "paralysie", il faudra évidemment plusieurs fois revenir à la charge, à des intervalles plus ou moins longs, mais toujours sur la longueur du pied ou du membre atteint ; avec un peu de per-

sévérance, on fait renaître la vie avec la circulation du sang dans le membre inerte : "Experientia constat."

3° Les "anthrax" "furoncles" se traitent d'une manière analogue, non pas le mal sur le mal lui-même, mais tout autour et toujours par des incisions dans le sens de la longueur du membre affecté ; ils disparaîtront bien vite si l'on y va un peu largement et en plusieurs fois, après quelque temps d'intervalles dussent quelques gouttelettes perler ça et là autour du point endolori.

4° Un "panaris", mais vraiment ce n'est pas la peine d'en parler, en cinq minutes il cède devant le précieux canif à la pointe effilée ; seulement il faut ici faire couler le sang au-dessous du mal sans toucher le panaris lui-même, et bientôt toute douleur cesse et le mal guéri... n'en parlons plus !

5° La "toux". Ah ! voyons la toux ! La guérir avec le canif ? Voilà qui est plus fort, ou demande une main délicate ? Pas le moins du monde. Penchez la tête en avant, ouvrez largement la bouche et enfoncez dextrement le canif jusqu'au fond de la gorge qu'il faut, à plusieurs reprises, piquer bien légèrement sans se blesser le moindre organe ; ces quelques picotements successifs vous feront évacuer des glaires, mais des glaires en quantité prodigieuse, et avec les glaires la toux elle-même.

Est-ce compris et pratique, en particulier pour se débarrasser de certains chats bien gênants quand il faut faire ample dépense de sa voix pour l'édification des fidèles ! Cependant il faut noter ici que ce remède contre la toux est plus efficace le soir avant de se coucher, car le matin la voix pourrait être un peu voilée.

En terminant, nous laissons aux médecins ou à d'autres savants chimistes ou même naturaliste, le soin d'expliquer les propriétés thérapeutiques d'une lame de canif promenée sur l'épiderme, où elle pratique des sillons relativement aussi superficiels que ceux du soc de la charrue sur l'écorce terrestre. Nous nous bornons à recommander l'expérience faite pendant soixante ans par un vénérable confrère dans le sacerdoce, qui n'a eu en vue qu'une seule chose, le soulagement de l'humanité souffrante, dans ce communiqué qu'il m'a prié d'adresser à l'*Ami du Clergé*.

## Mars décanalisé

(De la Croix)

Les lecteurs de la *Croix* connaissent-ils l'histoire de la carpe académique ? La voici en deux mots :

L'opinion générale était, en ce temps-là, qu'une carpe mise dans un vase plein d'eau n'en faisait pas varier le niveau. Les corps savants eurent la pensée d'examiner la question et de rechercher les causes qui pouvaient produire un phénomène si extraordinaire.

La discussion se prolongeait, agrémentée de toute l'aménité propre aux savants, quand un académicien commit la trahison de s'offrir en cachette cette curieuse expérience : il mit une carpe dans un baquet plein d'eau,

et..... le baquet déborda !

Or, voici qu'à propos des canaux de Mars, un M. Cerulli semble vouloir recommencer cette histoire.

On sait que l'étude des canaux de Mars est fort à la mode depuis quelque temps. Plusieurs savants en proposent des explications, chacun démontrant, d'ailleurs, que celle du voisin ne vaut rien.

M. le colonel du Ligondès, dont les hypothèses cosmogoniques ont fixé l'attention du monde savant, montre comment la surface de Mars a pu se couvrir de grandes fissures, se craqueler ; mais cela n'explique pas la gémmination des canaux. M. Stanislas les a attribués à un jeu de la lumière traversant deux fois l'atmosphère de la planète. Cette explication qui supposerait au sol de Mars une nature réfléchissante n'a pas paru satisfaisante ; elle est abandonnée, M. l'abbé Moreux, de Bourges, démontre que cette gémmination peut n'être qu'une illusion et que son apparence peut provenir de l'imperfection de notre organe visuel.

Nous nous inclinons devant cette solution lorsqu'il s'en présenta une troisième beaucoup plus radicale : Mars n'aurait pas de canaux ! La faiblesse de notre vue a pu seule nous faire supposer une particularité aussi extraordinaire ! C'est à M. Cerulli que nous devons cette affirmation et peut-être une désillusion de plus.

Hélas ! en astronomie, comme dans toutes les sciences physiques, on commence à être habitué à ces déboires.

Voici l'argumentation de M. Cerulli :

"Alors que le disque de Mars nous paraît le plus riche en lignes (quelques mois après l'opposition), la distance de cette planète à la Terre n'est guère inférieure à 300 fois celle de la Lune. Si nous employons alors, à l'examen de Mars, un télescope grossissant 900 fois — limite extrême que les aéroglyphes n'atteignent presque jamais, — la distance de Mars nous paraîtra réduite 300,600, soit la moitié de la distance de la Lune. L'étude de Mars, à l'aide du télescope le plus puissant se fera donc dans des conditions identiques à celles où a lieu l'étude de la Lune, observée avec une simple jumelle de théâtre, qui grossit seulement deux fois.

"Cela posé, si nous dirigeons une jumelle sur la Lune, un phénomène curieux viendra immédiatement émerveiller nos regards. La Lune nous apparaît sillonnée de lignes droites en grand nombre, parsemée de noyaux et ayant, avec les canaux de Mars, la plus grande ressemblance.

"En dehors, donc, des canaux de Mars, nous avons aussi des canaux de la Lune, et rien ne semble plus plausible que d'admettre, pour ces deux catégories de lignes, des origines communes et une signification identique, vu que leur apparition se fait dans des circonstances analogues. Or, les canaux lunaires de la jumelle (qui n'ont — cela s'entend — rien de commun avec les raies brillantes que le télescope nous révèle sur la Lune) peuvent être parfaitement interprétés.

"Il suffit, pour cela, de recourir à une carte de la Lune, ou bien de substituer le télescope à la jumelle. On voit alors que les lignes lunaires ne sont, en réalité, que de purs et simples ali-

gnements de tâches isolées, que la jumelle nous représentait d'abord comme reliées entre elles et formant ainsi une ligne continue. En vertu de notre analogie, nous sommes donc amenés à supposer que les canaux de Mars ne sont, eux-mêmes, que de simples alignements de tâches semblables à celle que nous montre le télescope sur la Lune.

"La même analogie nous induit aussi à croire que sitôt que les progrès de l'optique nous permettront de substituer aux télescopes actuels des instruments plus puissants, les canaux de Mars perdront aussi la figure des lignes qui les rend aujourd'hui si mystérieux et si intéressants, tout comme la perdent les canaux de la Lune, observés dans la jumelle, canaux qui disparaissent sous l'action du télescope."

Si M. Cerulli est dans la bonne voie, on aurait discuté depuis longtemps en pure perte ; le baquet déborderait !

Qui oserait nier qu'il ne déborde pas, en effet ?

## La chambre de saint Vincent de Paul à la prison de Saint-Lazare

La prison de Saint-Lazare disparaîtra sans doute bientôt comme celle de Mazas, qu'on démolit en ce moment.

Tout le monde sait que la prison de Saint-Lazare est l'ancien prieuré de ce nom, occupé par saint Vincent de Paul et ses enfants, qui en ont gardé le nom de Lazaristes.

Sans doute, avec sa destination de prison, l'ancien prieuré a beaucoup perdu de l'aspect qu'il avait au temps de saint Vincent de Paul. Néanmoins, lorsque, vers 1847, les Sœurs de Marie-Joseph, si dévouées aux malheureuses prisonnières, vinrent s'établir à Saint-Lazare, elles eurent à cœur de conserver le précieux souvenir de saint Vincent de Paul et elles firent de la cellule du Saint, le chœur de leur petite chapelle de communauté.

Elles prient donc dans le lieu même où le cher Saint a vécu et prié. Quelques Filles de la Charité, quelques rares personnes sont admises par faveur à visiter ce lieu où le Saint a passé près de trente années de sa vie si remplie et où il rendit à Dieu sa belle âme chargée de mérites, le lundi 27 septembre 1660, vers les quatre heures du matin.

## MEURS JAPONAISES

Le Code pénal japonais contient pour certains délits les peines les plus extraordinaires. En voici une entre autres :

Toute femme qui a atteint un certain âge dans le célibat est inscrite sur un registre spécial, si elle le demande, et on condamne au mariage les Japonais qui ont commis un délit, choisissant, pour les plus coupables, les plus acariâtres des inscrites.

Il paraît que cette peine est très redoutée des célibataires japonais.

## POUR PACIFIÈRE CUBA

Donc, s'en est fait : contre l'Espagne Les Etats-Unis font campagne.

Leur prétexte ? Pacifier.

L'écho répond : Pas s'y fier !